

Mesdames, Messieurs,

Ce lundi 3 décembre 2018 à 18 heures, au Salon Gothique de l'Hôtel de Ville, aura lieu l'installation du Conseil communal issu de l'élection du 14 octobre dernier conformément à l'article L1122-3 du CDLD.

En votre qualité d'élu(e) ou de suppléant(e), vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance d'installation.

Vous constaterez qu'à cette occasion vous serez invité(e) à prêter le serment de Conseiller(ère) communal(e) entre les mains de Monsieur le Bourgmestre Elio DI RUPO.

À la suite de quoi il sera procédé à la prestation de serment des membres du Collège issu de l'approbation du pacte de majorité.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Ordre du jour de la séance

SEANCE PUBLIQUE

Service : Secrétariat Communal

1 Communication relative à la validation des élections.

Lecture donnée par la Directrice générale du courrier du Gouverneur de la Province de Hainaut par lequel il fait savoir que les élections communales du 14 octobre 2018 ont été validées.

2 Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des élus effectifs.

3 Prestation de serment et installation des Conseillers communaux des élus effectifs.

4 Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122 – 4 du CLCD.

5 Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des suppléants

6 Prestation de serment des suppléants

7 Formation du tableau de préséance des Conseillers communaux

8 Approbation du Pacte de Majorité

9 Prestation de serment du Bourgmestre

10 Prestation de serment des Echevins

Le Conseil Communal

■ **Ordre du Jour**

11 Formation du tableau de préséance du Collège et du Conseil

12 Désignation des Conseillers de l'Action sociale

13 Désignation des Conseillers de Police

Service : GRH : Personnel Non- enseignant

14 PERSONNEL - Nominations, désignations, licenciements - Délégation au Collège Communal

Service : Secrétariat Communal

15 Déclaration de Politique générale. Présentation

Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 15 objets

En séance à Mons, le 22 novembre 2018

PAR LE COLLÈGE

La Directrice générale,
Cécile BRULARD

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO